

**225C2145**  
FR0000054470-FS1090

18 décembre 2025

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**UBISOFT ENTERTAINMENT**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 décembre 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 décembre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir, indirectement, 6 765 555 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 5,03% du capital et 4,55% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit:

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Goldman Sachs International	6 490 077	4,82	6 490 077	4,36
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	71 773	0,05	71 773	0,05
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	34 339	0,03	34 339	0,02
Goldman Sachs & Co. LLC	14 460	0,01	14 460	0,01
Goldman Sachs Bank Europe	154 906	0,12	154 906	0,10
<b>Total Goldman Sachs Group, Inc.</b>	<b>6 765 555</b>	<b>5,03</b>	<b>6 765 555</b>	<b>4,55</b>

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT hors marché et d'une augmentation du nombre d'actions UBOSIFT ENTERTAINMENT détenues par assimilation.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 3 599 534 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 3 055 430 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 2 347 727 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 64 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 janvier 2026 et le 26 novembre 2035 ;
- 132 703 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 44 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 décembre 2025 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 1,66 € et 15,00 € ; et
- 575 000 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 2 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 20 mars 2026 et le 19 juin 2026, à des prix compris entre 7,50 € et 9,60 €.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 134 630 764 actions représentant 148 710 417 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.